

# A nos camarades ayant demandé et reçu des correspondants grâce au service de l'ICEM

## La correspondance est le sang de l'Ecole Moderne

*La correspondance interscolaire est la pratique la plus féconde et la plus enthousiasmante, quand elle fonctionne normalement, c'est-à-dire que, selon les indications que nous avons données, ou par ententes particulières, chaque partenaire reçoit l'équivalent, sinon en quantité du moins en qualité, de ce qu'il donne.*

*Nous avons indiqué comme norme pour la correspondance régulière de classe à classe :*

- 2 ou 3 imprimés par semaine ;*
- 1 lettre tous les 15 jours ;*
- 1 colis tous les mois.*

*Mais nous n'en faisons pas une obligation. Il suffit que les correspondants entrent eux-mêmes en relation et établissent en commun le rythme de leurs échanges.*

*Nous recevons chaque année des plaintes de camarades qui ne reçoivent pas de leurs correspondants ce qu'ils étaient en droit d'en attendre. Ils écrivent et ne reçoivent pas de réponse. Ils s'adressent à nous en nous demandant d'agir contre les saboteurs du service de correspondance.*

*Il faut en effet que nous intervenions.*

*Nous demandons à ceux de nos camarades qui ne sont pas satisfaits de leurs correspondants de nous écrire en précisant leur plainte. Nous écrirons à ces correspondants. Si le camarade en retard n'a pas avisé son correspondant ; si, sans raison, il ne fait pas les envois attendus ; si, en somme, il n'est pas un bon correspondant Ecole Moderne, nous les rayerons de nos listes de correspondants ; nous ne recevrons pas leur demande la prochaine année, et nous tâcherons de donner le plus vite possible un correspondant de remplacement aux camarades en difficulté.*

*Vous pouvez tous éviter ces difficultés.*

*— Si, à quelque moment, pour des raisons particulières, vous ne pouvez satisfaire vos correspondants, écrivez-leur de suite.*

*— Remplacez si nécessaire les textes insuffisants par des lettres nourries, par des albums, des comptes rendus d'enquête.*

*Vos classes en bénéficieront.*

## Le respect d'une loi morale